

# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2025

Sur convocation adressée aux conseillers le 29 octobre 2025, le conseil municipal de Scharrachbergheim-Irmstett, s'est réuni sous la présidence de Madame Sylvie THOLÉ, maire, qui ouvre la séance à 20h00.

## ETAIENT PRESENTS :

Conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

10

FRIANT Patricia – LAMP Sabrina – MAHON Florian –

MAHON Jean-Marc – MEYER Marc – MULLER Éric –

PAUL Claudia – REYSZ Evelyne – REYSZ Valérie –

## ABSENTS AVEC PROCURATION :

ARBOGAST Olivier (Jean-Marc MAHON) –

MUTZIG Catherine (Claudia PAUL) –

ZUSATZ Franck (Sylvie THOLÉ) –

## ABSENTS SANS PROCURATION :

GERMANN Pierre - SEILLER Benoît

**Présentation du projet de réhabilitation du château** par l'équipe de Nouveau Siècle : Mr Yannick Bigeard, Directeur Général Rénovation et Réhabilitation, Mr Romain Cordelier, Directeur Montage et Production et par une des architectes du patrimoine.

## 1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Pierre PAGE a été désigné secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL :

Le compte-rendu de la séance du 09/10/2025 a été transmis aux conseillers le 21/10/2025.

**Il est adopté à l'Unanimité.**

## 3. ACTIONS OU DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION :

*En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.*

**Aide sociale :** Une participation d'urgence au paiement d'une facture d'électricité pour un montant de 857,86 € a été effectuée le 16/10/2025.

### Police de l'urbanisme :

Signalement au procureur de la République – 21/10/2025 : procès-verbal du maire de constatation d'infraction au code de l'urbanisme (disposition de panneaux photovoltaïques sur toiture non conforme aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France).

#### **4. FINANCES :**

##### **28-2025 : SOLDE DU FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU PUITS ET DES VERGERS**

**VU** la délibération du conseil municipal du 28/04/2025 du conseil municipal relative aux modalités du fonds de concours à la communauté de communes Mossig et Vignoble pour la réalisation de travaux de voirie dans les rues du Puits et des Vergers et à son amortissement,

**VU** la délibération du 04 novembre 2025 du conseil de communauté détaillant la participation des financeurs et sollicitant le versement du solde du fonds de concours,

##### **Le Conseil Municipal, à l'Unanimité**

**APPROUVE** le montant définitif des travaux à la somme de 126 742,91 € TTC et du fonds de concours de la commune pour 35 636,65 € TTC,

**ACCEPTE** le versement du solde pour 19 518,04 €,

#### **5. MANIFESTATIONS :**

##### **29-2025 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DE L'ARBRE FRUITIER ET DU VERGER (OPERATION SAINTE CATHERINE)**

##### **ETANT EXPOSE**

L'opération Sainte-Catherine 2025, organisée par la CeA le 22 novembre 2025 autour d'une fête de l'arbre fruitier et du verger, vise à promouvoir la ceinture verte et préserver les vergers haute tige. Cette opération festive et conviviale, autour de projets de création ou d'extension de 7 vergers communaux répartis sur chacun des 7 territoires alsaciens, est accompagnée d'animations ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des vergers et des fruits.

Les engagements réciproques sont les suivants :

- La CeA s'engage à fournir gracieusement à la Commune 10 fruitiers de variétés locales et/ou anciennes ainsi que 10 tuteurs et 10 liens.
- La Commune s'engage, sous son entière responsabilité, à :

  - Mettre à disposition le terrain du verger-école
  - Gérer l'installation et l'organisation du chantier de plantation en lien avec l'association locale d'arboriculture,
  - Animer et participer au chantier de plantation,
  - Suivre et entretenir le verger dans le temps.

##### **Le Conseil Municipal, à l'Unanimité,**

**AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention partenariale avec la CeA pour l'organisation de l'opération Sainte-Catherine 2025.

## 6. AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL :

- **PERMIS DE CONSTRUIRE :**

14/10/25 : Mme et M. TOGNACCI / rue Principale / rénovation d'une bâisse existante en 2 logements et démolition d'une véranda  
06/11/25 : ALLIANCE ALSACE / D225-D422-D725 / extensions de stockage et bureaux

- **DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX :**

17/09/25 : Mme HOP Ozlem et M. YURTSEVER Ekrem / rue de la Chapelle / création de lucarne, remplacement de menuiseries, création de fenêtres de toit  
03/11/25 : M. WINTZ Thomas / rue des Comtes de la Roche / changement de la porte d'entrée et de deux portes-fenêtres

- **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER :**

16/10/25 : SCI RENAISSANCE / habitation rue Froehn / parcelles section AB n°161 et 163 pour partie (2,97a)  
20/10/25 : SCCV SB 20 / habitation rue Froehn / parcelles section AB n°160 et 163 pour partie (3,92a)

## 7. DIVERS ET INFORMATIONS :

- **Bulletin communal :**

Dans l'attente du retour des conclusions du tribunal administratif de Strasbourg et, au regard des prochaines élections municipales, la commission communication a décidé de suspendre la parution du bulletin pour l'année 2026.

- **Histoire de la commune :**

Florian MAHON, historien a tenu des conférences sur l'évolution du village de Scharrachbergheim. Un livret, en cours de finalisation va, en résulter. Après discussion, il est convenu de mettre, ce livret à disposition des habitants, après les élections municipales, de façon à éviter tous recours, liés à la communication en période électorale.

- **Travaux :**

- Les travaux de raccordement de l'antenne de télécommunication sont en cours.
- Tout l'éclairage public est dorénavant équipé d'ampoules LED.
- Trois arbres ont été plantés à l'aire de jeux d'Irmstett : un platane, un tilleul, un mûrier à grandes feuilles.

- **Diverses dates :**

- **06 décembre** : Le traditionnel goûter de Noël où les habitants sont cordialement invités autour de vin et de chocolat chauds.
- **28 novembre à 8h30** : Mise en place des décorations de Noël.
- **Jeudi 11 décembre** : prochain conseil municipal.

